



PROJET PEDAGOGIQUE 2025 / 2026

ACCUEIL DE LOISIRS BEAUBREUIL VACANCES LOISIRS



Association **Beaubreuil Vacances Loisirs (B.V.L)** - 6, allée Marcel Proust – 87280 Limoges

06.79.49.57.46

alshbvl@gmail.com

Siret : 330 862 616 00035-APE : 9329 Z

SOMMAIRE

PREAMBULE ET PRESENTATION

- Le projet pédagogique, un contrat de confiance page 3
- Naissance et évolution de **Beaubreuil Vacances Loisirs** page 4

FONCTIONNEMENT DE LA STRUCTURE

- Les locaux page 5
- Valeurs de **Beaubreuil Vacances Loisirs** page 6
- Organigramme page 6
- Ressources humaines page 7
- Actions et missions du bureau de l'association :
 - Le président page 7
 - La secrétaire page 8
 - La trésorière page 8
- Actions et missions du service de Direction page 9
- Actions et missions des animateurices page 10
- Communication et transport page 11
- Modalités d'inscription d'un enfant, tarification et réservations page 11
- Journée type page 12
- Les « non négociables » page 13

LE PUBLIC

- Les familles page 13
- Les tranches d'âges des enfants et leurs besoins page 14

LES OBJECTIFS DE B.V.L

- Intentions éducatives page 16
- Objectifs généraux et opérationnels page 17
- Le « Plan Mercredi » et le PEDT page 17

PARTENARIATS

- Listes des partenaires page 17



Le projet pédagogique, un contrat de confiance...

L'action des accueils de loisirs s'inscrit dans une démarche de complémentarité avec les autres acteurs éducatifs que sont l'école et la famille.

Le projet pédagogique est un document précisant la mise en œuvre et les conditions de réalisations du projet éducatif. Il doit donner du sens aux animations proposées et aux actes de la vie quotidienne au sein de l'Accueil de **Loisirs Sans Hébergement**.

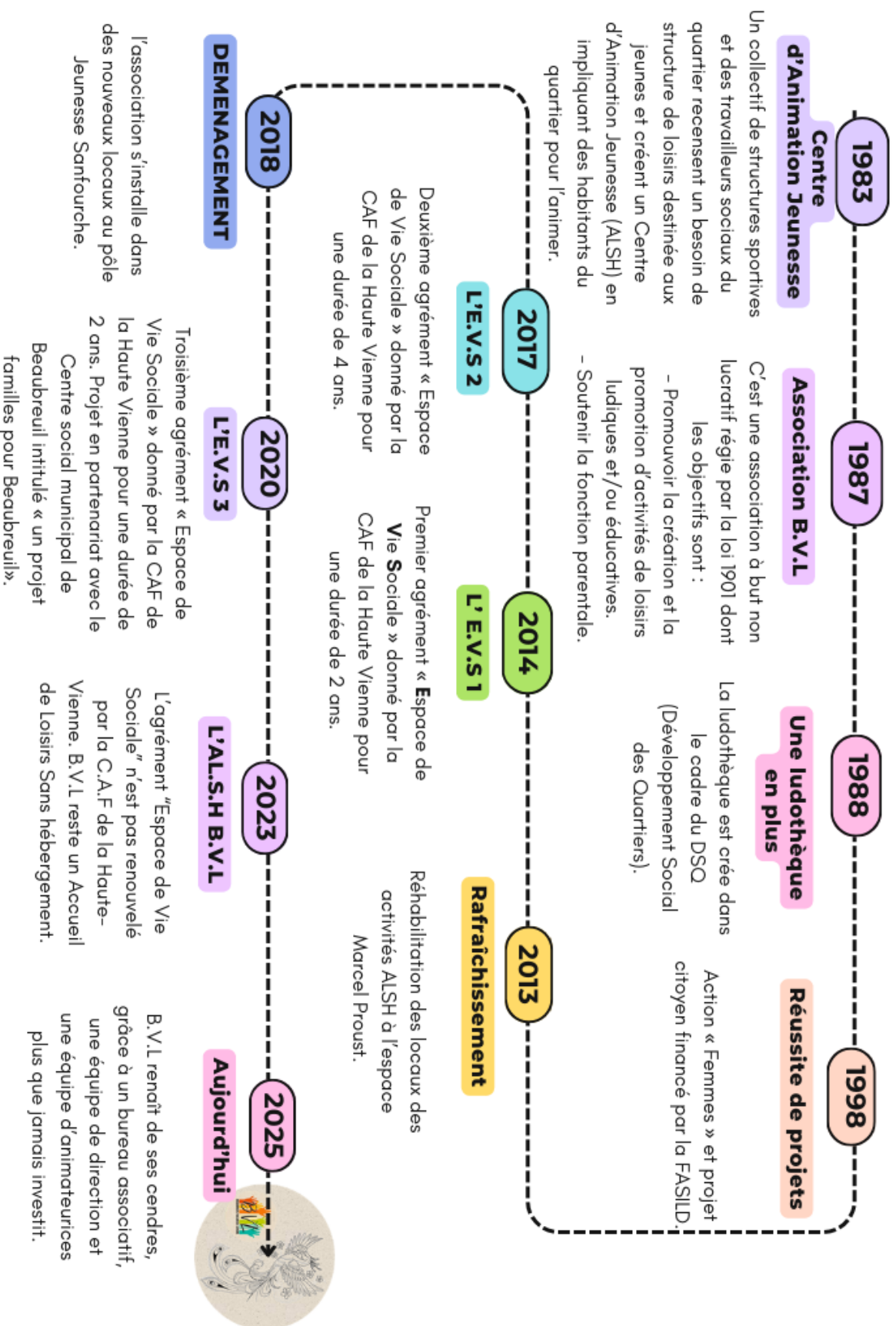
Ce projet est donc destiné aux animateurices, aux familles, aux partenaires, aux institutions, ainsi qu'à toutes personnes souhaitant le consulter.

Il définit les objectifs pédagogiques de l'accueil de loisirs, le rôle des équipes et le fonctionnement de la structure.

A B.V.L, le projet pédagogique est élaboré par la direction en collaboration avec son équipe d'animation. La direction est garante de la mise en œuvre de ce dernier, appuyée et accompagnée par son équipe qui en a connaissance et y adhère.

Toutefois, il n'est pas figé, mais au contraire adaptable en fonction des attentes et besoins du public accueilli et des situations rencontrées.

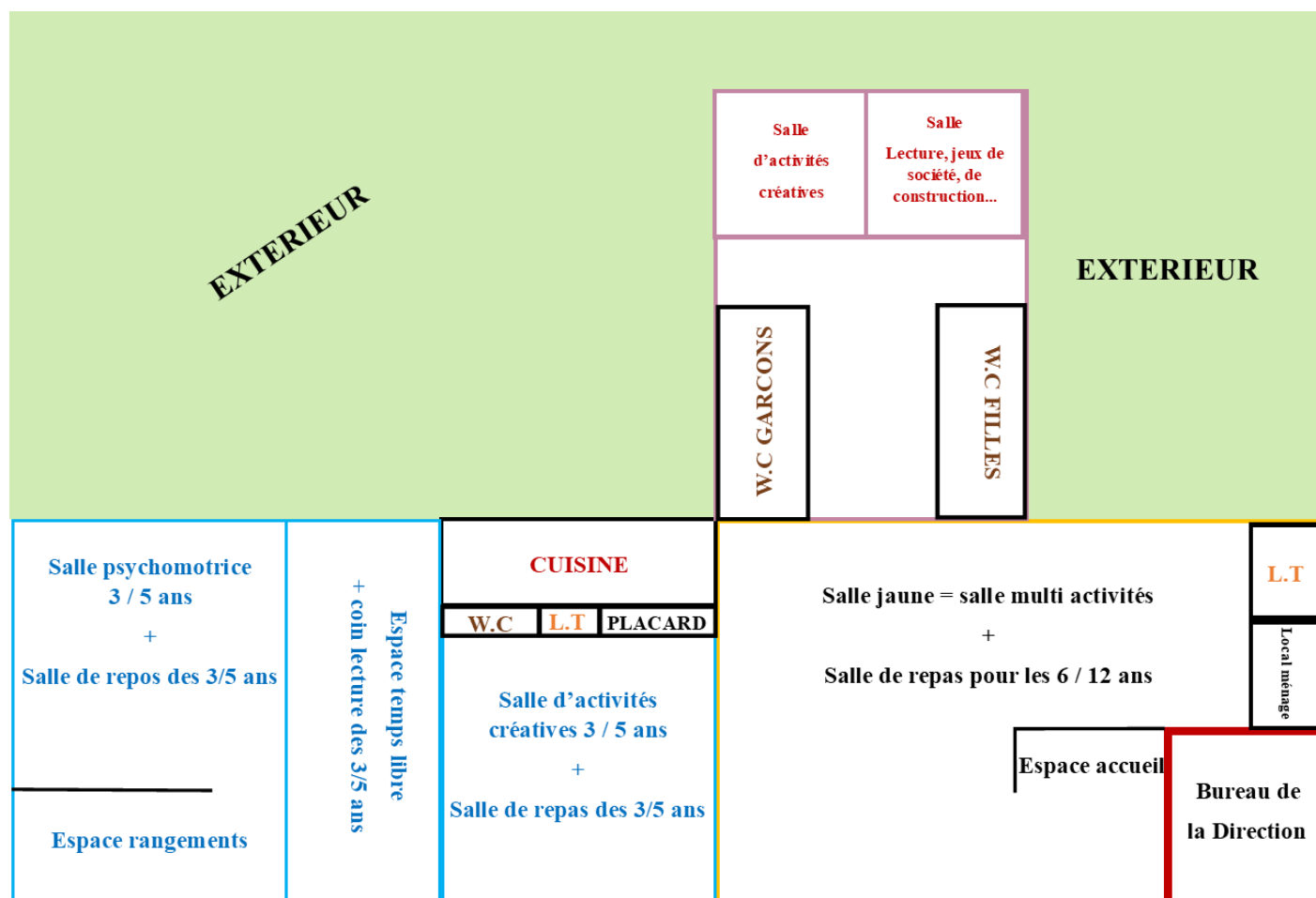
NAISSANCE DE BEAUBREUIL VACANCES LOISIRS



FONCTIONNEMENT DE LA STRUCTURE

- LES LOCAUX ET LES RESSOURCES MATERIELLES :

L'A.L.S.H Beaubreuil Vacances Loisirs accueille les enfants dans un bâtiment loué à la municipalité de Limoges. La composition des locaux est distribuée comme suit :

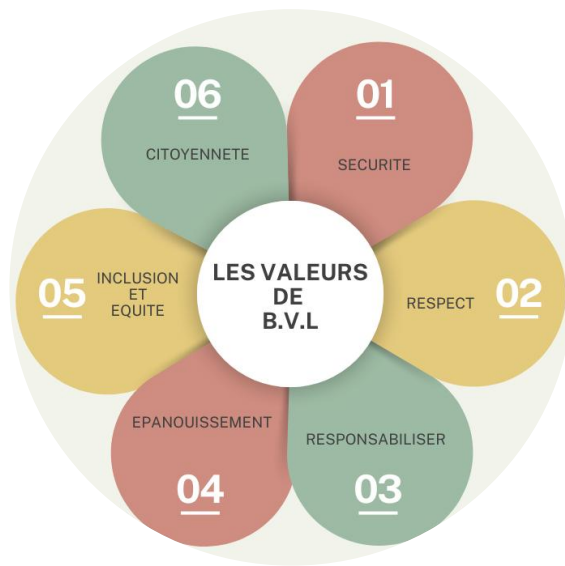


L.T = Local technique

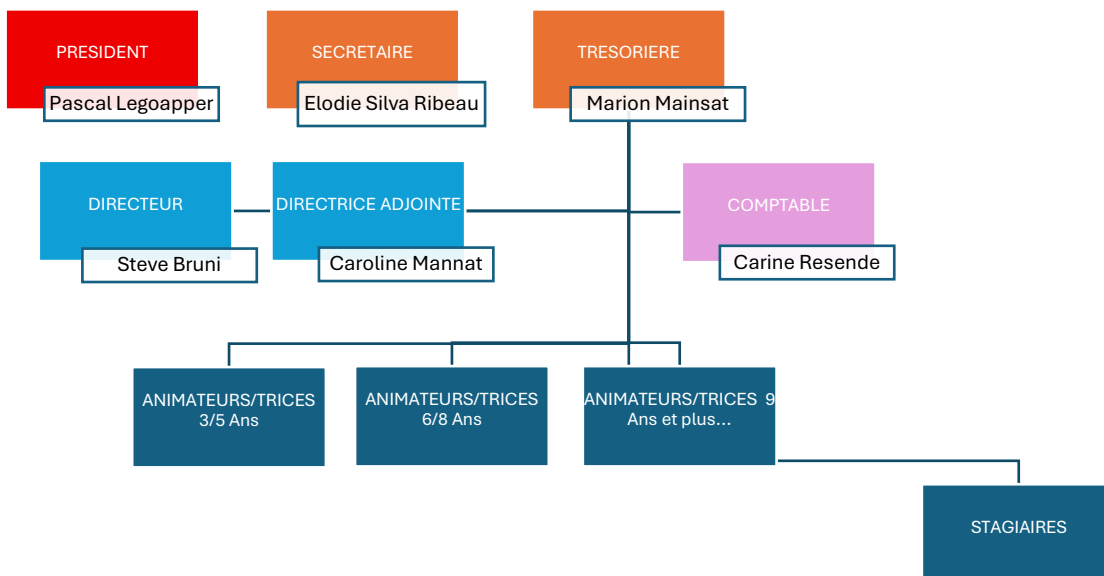
De plus, le gymnase et le dojo sont mis à disposition pendant les vacances scolaires sur réservation. Ce sont les bâtiments à côté du notre. Nous avons également accès au terrain de football, de basketball et de handball accolés au gymnase au city-stade. Nous sommes situé à 10 minutes à pied de la Bibliothèque Francophone Multimédia et du centre culturel Jean Moulin.

A l'arrière du bâtiment de l'A.L.S.H, il y a des espaces verts clôturés permettant aux enfants de se dépenser en toute sécurité. Cependant, nous avons aussi accès (juste derrière les clôtures) à un petit espace boisé qui permet d'organiser des jeux en extérieur également en toute sécurité.

- **LES VALEURS DE B.V.L :**



- **ORGANIGRAMME :**



- **RESSOURCES HUMAINES :**

Un Directeur, une directrice adjointe, une comptable, 8 animatrices...

- **ACTIONS ET MISSIONS DU BUREAU DE L'ASSOCIATION :**



La secrétaire :

Gérer et rédiger les P.V des Réunions.

La trésorière :

Contrôler et vérifier les comptes de l'association

• **ACTIONS ET MISSIONS DU SERVICE DE DIRECTION :**

LA DIRECTION A B.V.L



• ACTIONS ET MISSIONS DES ANIMATEURICES :

L'ANIMATEURICE A B.V.L

SES MISSIONS



Garantit la sécurité physique et morale des enfants accueillis

Participe à l'élaboration le Projet Pédagogique



Propose et organise les activités adaptées aux capacités et aux besoins des enfants en tenant compte de leurs envies.

Construit une relation individuelle et/ou collective de qualité avec les enfants et les adolescents



Accompagner les enfants et les adolescents dans la réalisation de leurs projets



Participer à l'accueil, à la communication et au développement des relations entre les jeunes, les familles et les autres membres de l'équipe d'encadrement



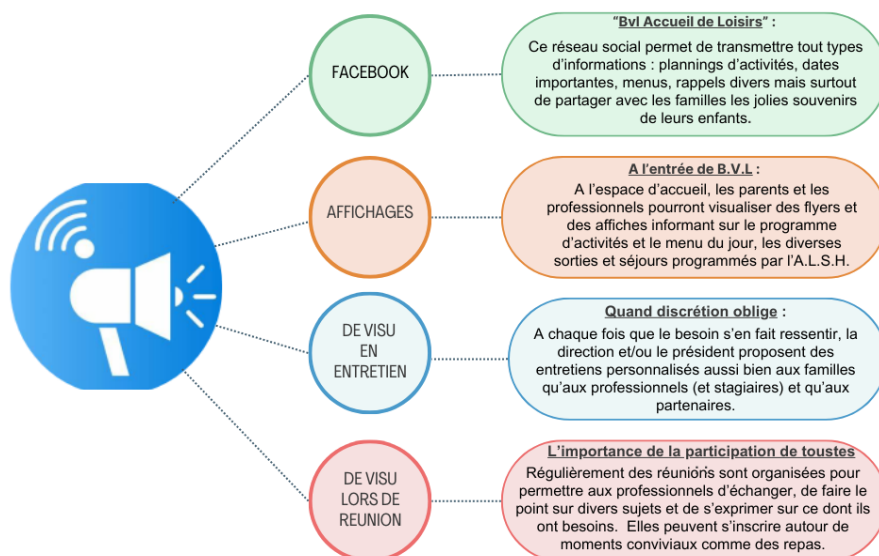
Être présent au moment des repas et surveiller le passage au toilette des plus petits.



Avoir un comportement exemplaire à la fois dans ses propos, dans sa tenue et dans son attitude.



- **COMMUNICATION :**



- **TRANSPORTS :**

Nous avons à notre disposition les transports publics (TCL) ou privés, les mini bus prêtés par le Centre de Loisirs Jeunes ainsi que les navettes de la ville de Limoges pour se rendre sur les bases de loisirs alentours.

- **MODALITES D'INSCRIPTION D'UN ENFANT :**

Toutes les familles doivent adhérer au principe de fonctionnement de l'association. Pour cela, les familles doivent payer une carte d'adhésion familiale au prix de 10 euros. Cette carte d'adhésion est valable du 1^{er} septembre au 31 août.

Pour que l'enfant soit accueilli au centre de loisirs, les responsables légaux doivent avoir rendu à la direction **un dossier complet** :

Partie 1 = renseignements sur l'enfant et sa famille + Partie 2 = fiche sanitaire + Partie 3 = documents à fournir

En cas de fratrie, il est à noter qu'un dossier par enfant est exigé.

- **RESERVATION :**

Il est important que les familles réservent la place de leur enfant à l'accueil de loisirs. Nous ne pouvons pas accueillir plus de 80 enfants comme l'indique notre agrément. De ce fait, si aucune réservation n'a été effectué, l'enfant ne pourra être accueilli seulement si il reste de la place. Ce système permet à l'ensemble de l'équipe d'anticiper l'accueil des enfants et d'organiser au mieux leurs journées.

Attention toute réservation non annulé 48h à l'avance au plus tard sera facturé.

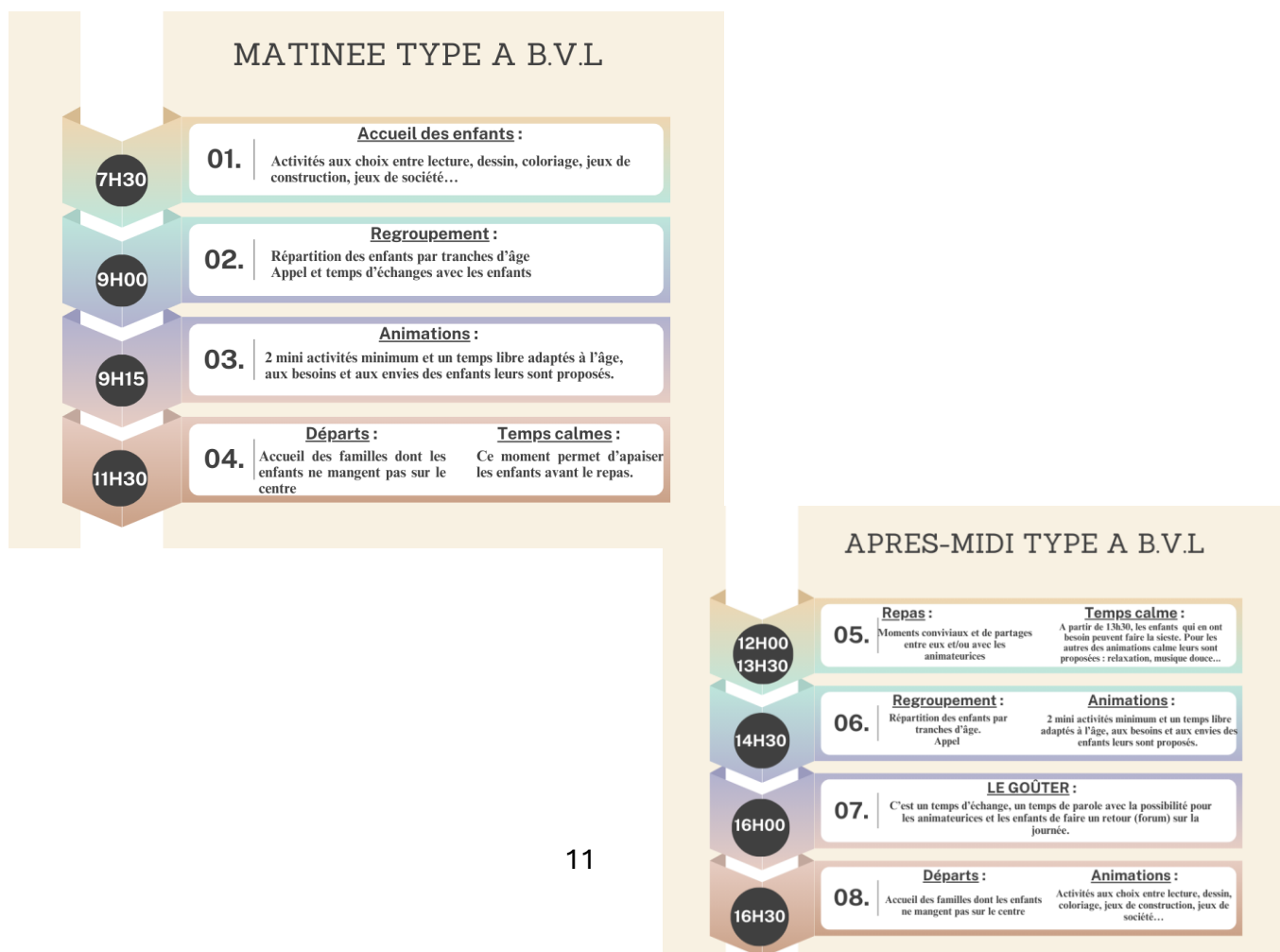
• **TARIFICATION :**

Afin de garantir un accès à tous favorisant la mixité sociale, la Caisse National d'Allocations Familiales a intégré, comme principe, la mise en place d'une tarification modulée en fonction des revenus par les gestionnaires d'accueils de loisirs.

	Quotient Familial	Tarif journée*	Tarif demi-journée (mercredis hors vacances) **
Tarif 1	De 0 à 769	6,60 €	3,60 €
Tarif 2	De 770 à 1000	6,70 €	3,70 €
Tarif 3	+ de 1000 Non bénéficiaire Sans justificatif	6,80 €	3,80 €

Les factures sont remises directement aux familles à chaque fois que c'est possible, le cas échéant, elles sont envoyées par voie postale. Ces dernières sont faites à la fin de chaque période pour les mercredis et après chaque période de vacances scolaires. Beaubreuil Vacances Loisirs organise des séjours régulièrement pendant les vacances scolaires, les tarifs sont alors communiqués aux familles via un dossier d'inscription et ce dans un délai **raisonnable**. Un règlement 1 semaine à l'avance est exigé pour toutes sorties proposées par B.V.L, et ce pour garantir la réservation auprès des lieux et/ou partenaires sollicités pour les activités payantes.

• **JOURNEE TYPE :**



- **LES NON NEGOCIABLES :**

Le tabac est interdit au sein de la structure. Les adultes doivent fumer à l'extérieur du centre et hors de vue des enfants.

La consommation et ou l'introduction d'alcool et/ou de produits illicites est strictement interdite au sein de la structure.

Aucun membre de l'équipe ne pourra établir de relation non professionnelle avec un enfant.

Le manquement à ces règles entraînera une rupture du contrat de travail.

LE PUBLIC

Beaubreuil est un quartier prioritaire de la ville de Limoges. Le public est pour la majorité issu de l'immigration, ce qui engendre pour certains des difficultés avec la langue française. Ce sont des enfants dynamiques, curieux et qui ont beaucoup d'autonomie dès le plus jeune âge et nous accueillons beaucoup de fratries. L'accueil de loisirs reçoit plusieurs enfants en situation de handicap tout au long de l'année.

- **LES FAMILLES :**

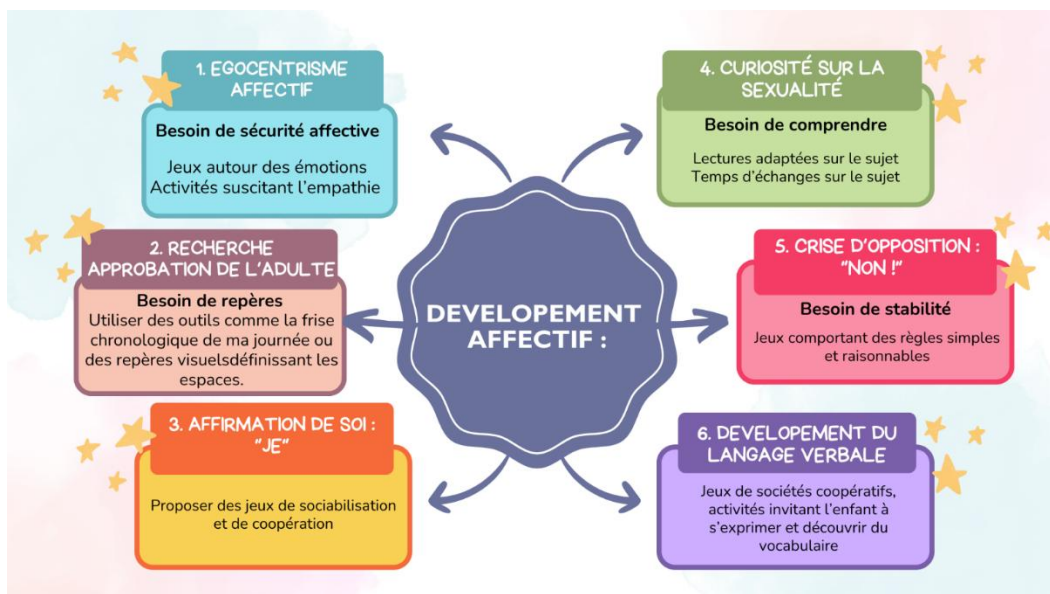
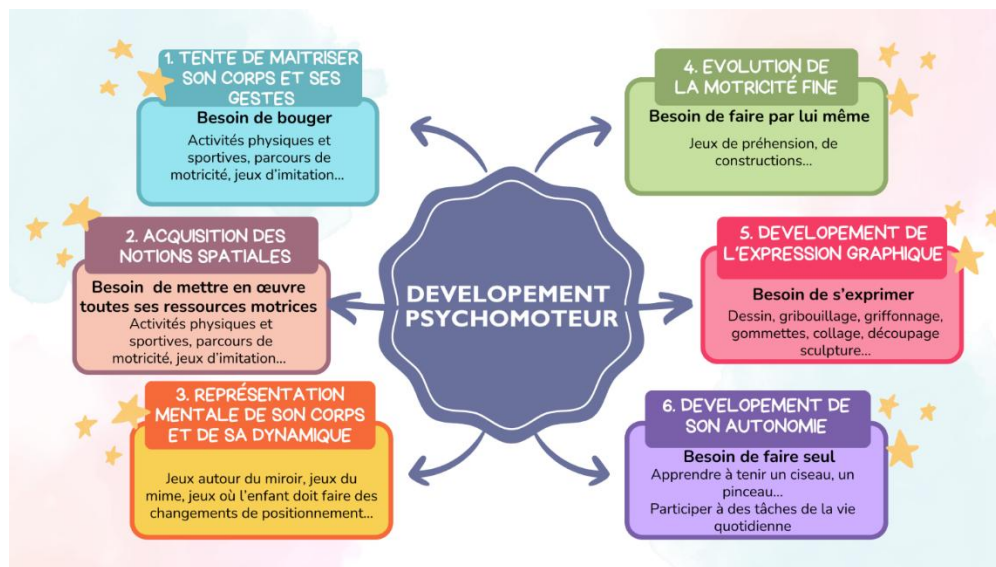
Associer les parents à la vie de l'A.L.S.H apparaît comme une évidence tant il est admis par tous que la famille est le **premier cadre social** s'imposant aux enfants : un cadre dans lequel ils construisent leurs premières expériences et habiletés sociales et se confrontent aux valeurs éducatives portées par leurs parents.

Créer les conditions permettant de tisser une relation de confiance avec les familles, appréhender les modèles éducatifs portés par chacune d'entre elles et **favoriser leur implication** dans la vie de l'A.L.S.H, autant d'enjeux à anticiper dans le cadre des projets éducatif et pédagogique.

Pour ce faire l'axe fondamentale est d'établir une communication bienveillante et régulière avec les parents. Echanger et partager avec les familles peut se faire lors d'entretiens divers, de repas conviviaux organisés par l'association B.V.L ou lors des retours quand ils récupèrent leurs enfants.

- **LES TRANCHES D'ÂGES DES ENFANTS ET LEURS BESOINS :**





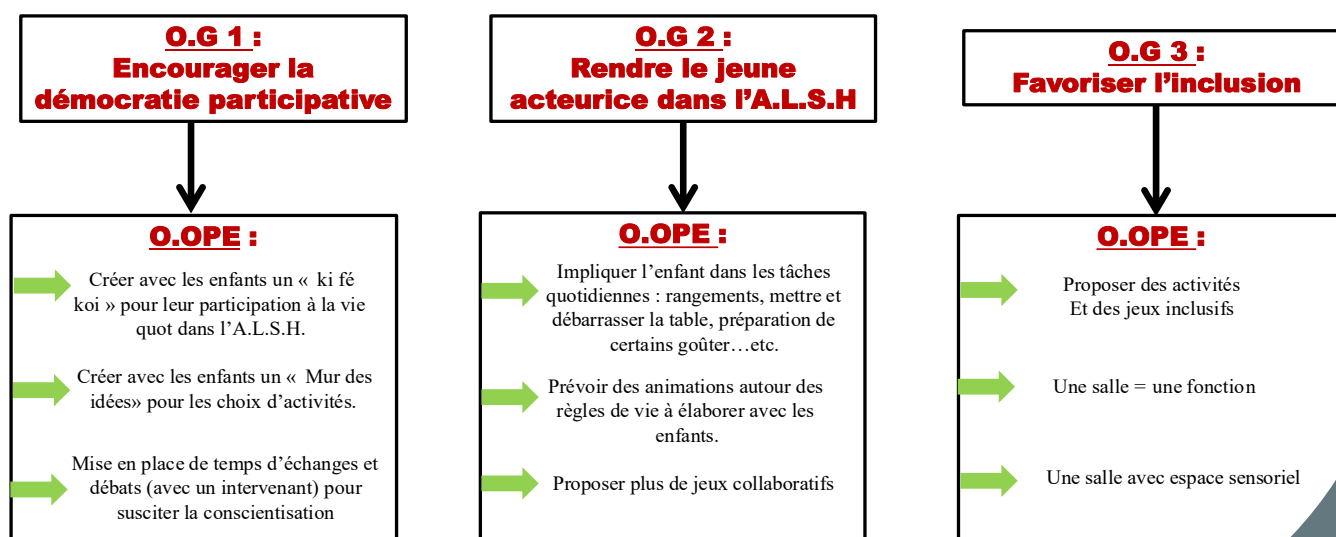


LES OBJECTIFS DE B.V.L

• INTENTIONS EDUCATIVES :

Beaubreuil Vacances Loisirs vise avant tout à transmettre des valeurs humaines essentielles comme le respect, la justice et l'équité dans un environnement sécurisant et chaleureux. L'accueil de loisirs doit avant tout permettre à l'enfant de s'épanouir au sein d'un groupe tout en lui apprenant à se sociabiliser. En s'intégrant aux projets de son quartier, le jeune développe son esprit de curiosité et son sens de la citoyenneté. L'action pédagogique est axée sur le jeu et le bien-être de l'enfant. Dans un premier temps, le jeu est le moyen d'expression le plus adapté afin d'encourager le jeune à évoluer au travers du divertissement. C'est une façon ludique de lui transmettre la connaissance des règles de vie et de la socialisation. Enfin, le bien-être de l'enfant exige de respecter son rythme, c'est pour cela que notre A.L.S.H ne se fixe aucun objectif de rendement ou d'obligation de résultats.

• OBJECTIFS GENERAUX ET OPERATIONNELS :



• LE « PLAN MERCREDI » ET LE PEDT :

Le **Plan mercredi** a pour objectif de créer une continuité éducative pendant la semaine de quatre jours avec la mise en place d'accueils de loisirs périscolaires qualitatifs le mercredi. Son déploiement doit contribuer à renforcer la qualité de l'offre d'activités périscolaires, promouvoir le caractère éducatif des activités, favoriser l'accès à la culture et au sport et réduire les fractures sociales et territoires. La ville de Limoges met en œuvre le Plan mercredi sur son territoire et propose aux associations d'intégrer les A.L.S.H dont ils sont les gestionnaires, dont le **PEDT** de Limoges est dans ce dispositif national. La labellisation des A.L.S.H permettra d'une part, de reconnaître les moyens et les efforts que le gestionnaire consent et la qualité de

l'offre proposée, et d'autre part de donner un cadre pour développer les partenariats avec les acteurs publics (Etat, Caisse d'Allocations Familiales, ville de Limoges, notamment) et privés (associations) intervenant dans l'offre de loisirs pour l'enfance et la jeunesse.

Le **Projet Educatif de Développement du Territoire (PEDT)** s'articule autour d'objectifs partagés par les partenaires :

- Proposer une offre de loisirs périscolaires variée aux enfants
- Développer les échanges entre les équipes enseignantes des écoles et les équipes d'animatrices des A.L.S.H.
- Programmer des activités ludo-éducatives favorisant les apprentissages fondamentaux.
- Favoriser la découverte et la pratique de nouvelles activités culturelles et sportives.

PARTENARIATS

- **LISTE DES PARTENAIRES :**

Ludothèque Arc en ciel	1 fois par semaine, les enfants participe à des jeux
BFM Beaubreuil	1 fois par mois, les enfants vont à la bibliothèque
Ecoles proches	Relation équipe enseignante / équipe d'animation
Ville de Limoges primo-arrivants	Programme de Réussite Educative pour les
Unis Cités spécifiques	Sensibilisation et prévention sur des thèmes (Gaspillage alimentaire, danger des écrans...)
CRAL	Matériel spécifique pour l'inclusion des enfants ayant des besoins spécifiques. Formations diverses des animatrices.
CLJ	Prêt de mini-bus et activités adaptées aux besoins des jeunes.
SESSAD, CAMS	Echanges avec les éducatrices spécialisé(e)s pour l'accueil d'enfants ayant des besoins spécifiques.

